

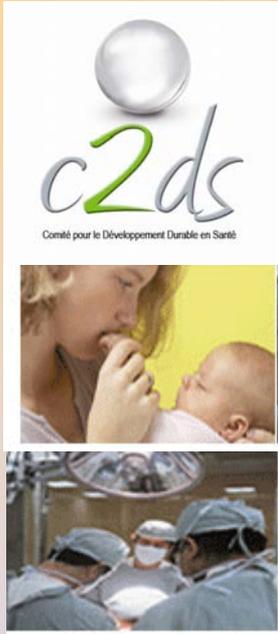


LE C2DS

Comité pour un Développement
Durable en Santé



Pourquoi le C2DS ?



- **Un constat** : les établissements de santé sont des acheteurs puissants, des employeurs majeurs et des pollueurs au cœur même des villes.
- **Mai 2006** - création du C2DS pendant la semaine du Développement Durable
- **Soutien des Ministères de la Santé et de l'Écologie**
- **17 établissements de santé fondateurs**

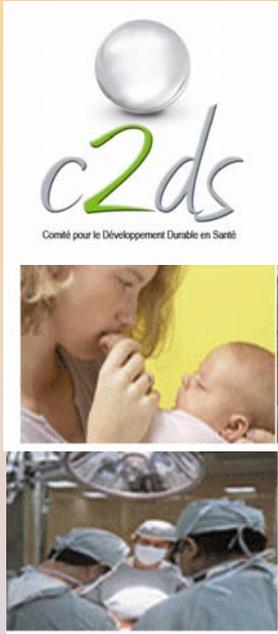


Mission et valeurs

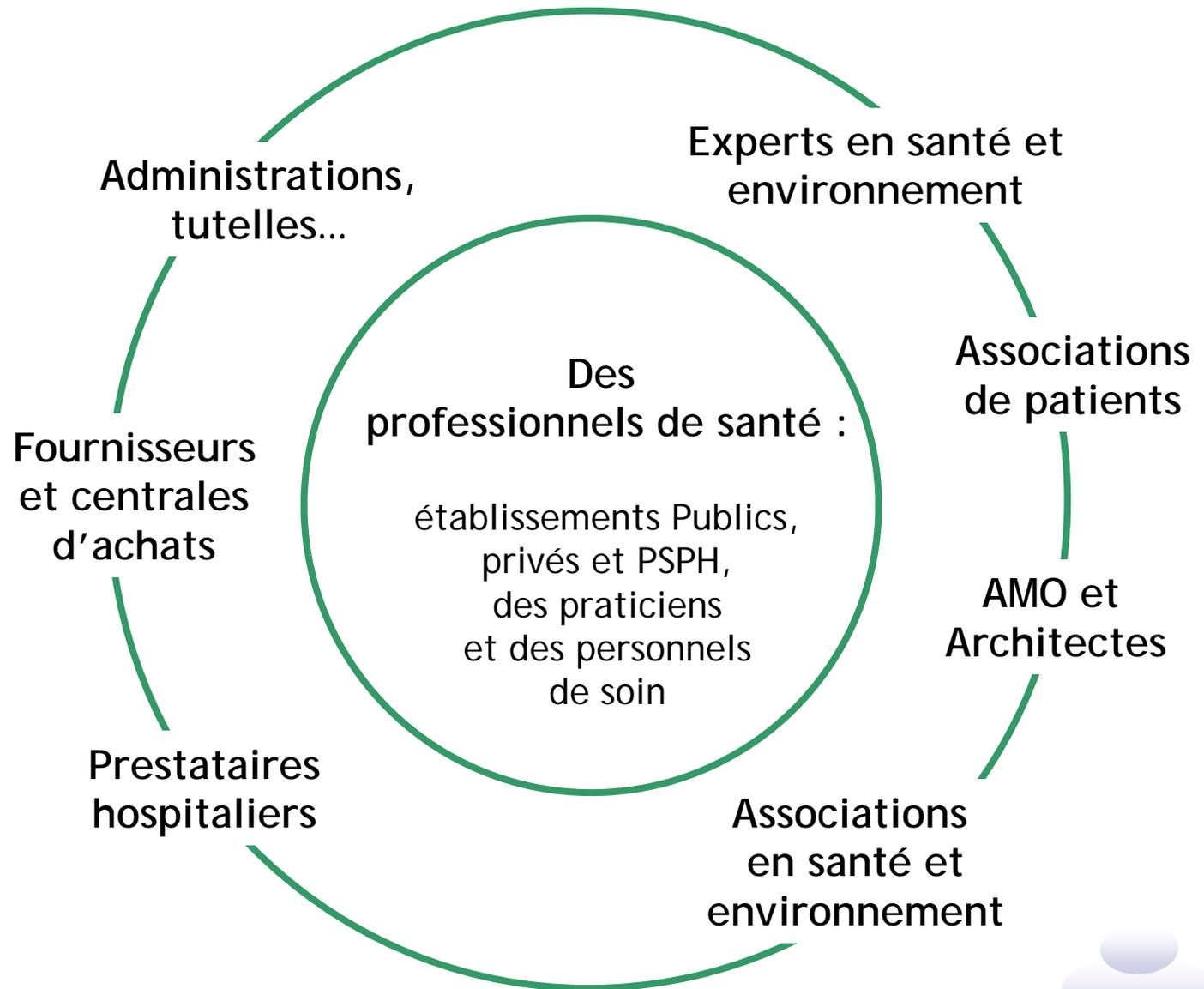
Impulser et accompagner

**une dynamique santé-environnement
audacieuse, inventive en direction des
secteurs hospitaliers public et privé
pour créer une nouvelle approche
durable, humaniste et solidaire de la
prévention et des soins.**

**Passion - Innovation - Partage
Professionalisme - Précaution**

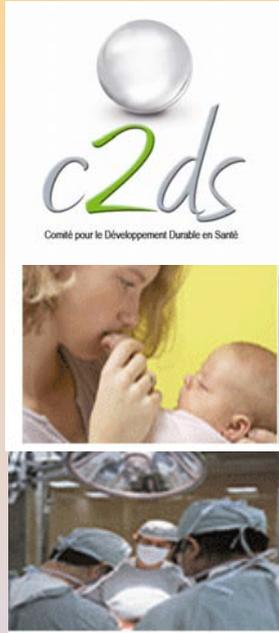


Une association loi 1901 qui regroupe :



Actions

- **De lobbying** pour sensibiliser les différentes tutelles aux enjeux du DD et les encourager à la mise en œuvre de mesures incitatives (Ministère de la Santé (DHOS et DGS, la MAINH), la HAS, les fédérations hospitalières (FHF, FHP, FEHAP) etc.
- **D'animation de réseau** pour collecter puis rediffuser de l'information, identifier les bonnes pratiques et mettre en place des actions pilotes.
- **De formation** des professionnels de santé au DD
- **D'alerte** sur certaines thématiques notamment environnementales



9 thèmes de travail

Énergie / Eau Rationaliser l'utilisation des énergies au sein des établissements de santé.

Déchets / Effluents : Réduire l'impact « déchets » d'un établissement de santé sur l'environnement (quantité, qualité), sur l'homme (patient, personnel, riverain), sur l'économie (coût et performance globale de l'établissement).

Formation

Faire évoluer le Contenu Des Formations initiales et Continues afin que chaque thématique soit abordée sous un angle durable.

Management Durable

Inciter les directeurs d'établissements à gérer leur établissement grâce à une politique de développement durable.

Achats Responsables

Inciter la communauté hospitalière à devenir Acheteuse responsable : porter un regard critique sur les produits achetés et exiger des produits dont l'impact environnemental, économique et humain est le moins négatif possible.

Gaz à effet de serre : Réduire les émissions de CO2 des établissements hospitaliers

Eco construction

Faire progresser la construction durable dans le secteur de la santé.

Convaincre les différents acteurs de l'impact positif de tels bâtiments sur l'environnement (consommation, rejet), l'économie (coût global du bâtiment du berceau au tombeau - création - entretien - reconversion en fin de vie), l'homme (patient / personnel / riverains).

Nutrition

Adapter la nutrition À l'individu et sa pathologie

Promotion de la santé

Amener les professionnels de santé, les patients et les pouvoirs publics à penser la santé de façon plus préventive que curative

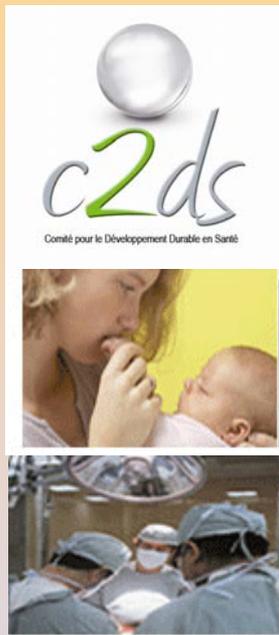


Comité pour le Développement Durable en Santé



Exemples de réalisations

- Sur le thème des **achats** : rédaction avec 4 grosses centrales d'achat privées et publiques d'une charte des achats responsables
- Sur le thème du **management** : réalisation d'un outil d'auto diagnostic à l'attention des directeurs d'établissements – IDD Santé
- **Les Agora annuelles et universités d'été**
- Des **réunions d'information thématiques** (phtalates, produits nettoyeurs, eau et autoclaves etc...)
- La campagne « **parce que nos bébés le valent bien** »
- Un clip vidéo de présentation du DD en santé
- Des journées de formation
- Participation à de multiples colloques (hopital Expo, Hopitech, journées régionales de l'ANFH etc.)



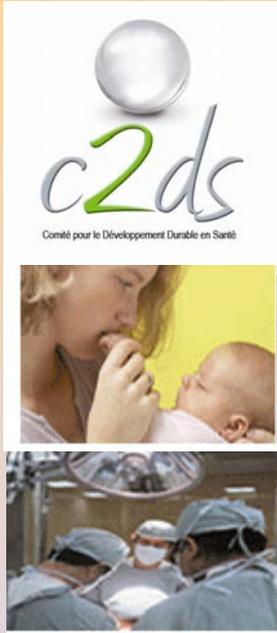
Un projet pilote en Région Centre

Pourquoi en région ?

- Pour se rapprocher des initiatives de terrain : maillage territorial plus fort
- Favoriser les échanges locaux entre parties prenantes
- Trouver des réponses locales à certaines problématiques (notamment déchets, financements de projets etc.)

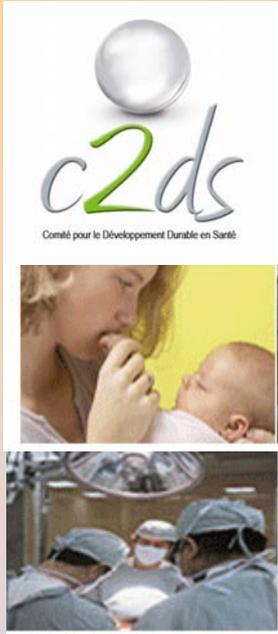
Pourquoi la Région Centre ?

- Le secteur santé est important (1^{er} rang pour la fabrication de médicaments et 4^{ème} rang pour les équipements médicaux)
- Beaucoup d'acteurs sont déjà mobilisés : établissements, CACIC, Instituts de formation, prestataires...)
- Une des co-fondatrices réside dans cette région



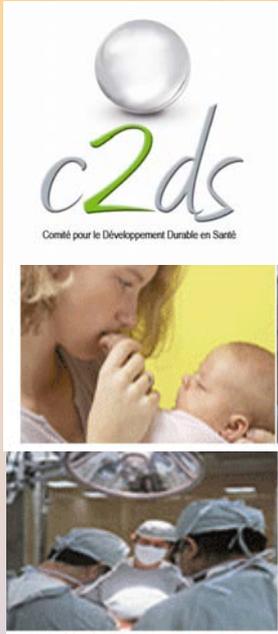
Les moyens

- **Les moyens humains opérationnels** : 2 salariés, des bénévoles, 1 développeur internet, 1 graphiste + le soutien et les conseils de spécialistes identifiés pour chaque thématique.
- **Les moyens matériels** (en cours de réalisation) : site internet de ressource et d'échange + outil de travail collaboratif
- **Les moyens financiers** :
 - Adhésion individuelle : 20 euros.
 - Adhésion structure : de 150 à 1000 euros (en fonction du nombre de salariés)
 - Adhésion entreprises : 500 euros de droit d'entrée + 1000 euros d'adhésion
 - Des partenaires
 - Des subventions



Composition du bureau

- Olivier TOMA - Président
- François MOURGUES - Vice Président
Directeur du CH d'Alès
- François GOUFFRANT - Trésorier
Directeur Clinique Delay à Bayonne
- Pascal BARAT - Secrétaire
Cadre de santé, Responsable Environnement CHU de
Tours





C2DS

c/o Gomed
79, rue de Tocqueville
75017 PARIS

www.c2ds.eu

Olivier TOMA - 06 68 54 72 12
Président - toma@c2ds.org

Christine BELHOMME - 06 26 49 79 51
Co-fondatrice - belhomme@c2ds.org

Véronique Molières - 06 82 38 91 32
Co-fondatrice - molieres@c2ds.org

